



Maintien du cap de l'équilibre budgétaire et nouvelles mesures structurantes

Faits saillants

- Retour à l'équilibre budgétaire maintenu pour l'année financière 2013-14. Pour ce faire, des mesures restent à identifier, totalisant 1 milliard \$ en 2013-2014.
- Le déficit budgétaire pour l'année financière qui s'achève est de 4,2 milliards \$, revu en baisse de 306 millions \$ par rapport au budget de l'an dernier, à cause de révisions aux revenus supérieures à celles des dépenses, et à de meilleurs résultats des entités consolidées. Le déficit sera en fait de 3,9 milliards \$ si la provision pour éventualités n'est pas utilisée d'ici le 31 mars.
- Pour 2011-2012, le déficit prévu est de 3,8 milliards \$, en hausse de 900 millions \$ par rapport au budget de l'an dernier. L'ajout d'une provision pour éventualités explique 300 millions \$, tandis que les efforts à identifier au Plan de retour à l'équilibre budgétaire ont été réduits de 311 millions \$, et que les revenus nets prévus des entités consolidées sont revus en baisse de 196 millions \$.
- Revenus additionnels pour les universités québécoises atteignant 850 millions \$ en 2016-2017. De ce montant, la hausse des droits de scolarité de 325 \$ chaque année représente 265 millions \$ et les dépenses budgétaires 430 millions \$.
- À compter du 1^{er} janvier 2012, hausse de 0,15 point de pourcentage par année sur six ans du taux de cotisation au RRQ pour le porter de 9,9 % à 10,8 % (aucun impact budgétaire). De plus, à compter de janvier 2012, un crédit d'impôt incitera les travailleurs de 65 ans et plus à demeurer sur le marché du travail. Une autre mesure allant dans le même sens est la modulation des facteurs d'ajustement de la rente du RRQ selon l'âge de la retraite.
- Hypothèse de croissance du PIB réel de 2,0 % en 2011 et de 2,2 % en 2012.
- Le ratio de la dette brute au PIB, prévu atteindre 54,7 % au 31 mars 2011, culminera à 55,7 % à la fin de la prochaine année financière. L'objectif d'une réduction à 45 % en 2026 est maintenu.
- Pour l'année 2011-2012, le besoin de financement (incluant Financement-Québec) est de 17,4 milliards \$, dont 9,2 milliards \$ pour du refinancement. Pour 2012-2013, le besoin du financement prévu passe à 15,0 milliards \$.
- Établissement d'un cadre financier pour le Plan Nord de 1,6 milliard \$ sur cinq ans.

Opinion

Si on s'en tient au cadre financier, les nouvelles initiatives du budget ont peu d'impact, soit 171 millions \$ en 2011-2012, 215 millions \$ en 2012-2013 et 335 millions \$ en 2013-2014. Après l'impact de la mise en œuvre des fonds spéciaux, les dépenses de programme sont prévues croître de 2,4 % en 2011-2012 et de 1,7 % en moyenne pour les deux années suivantes. Pour 2011-2012, cela représente une accélération par rapport au 1,4 % prévu au budget de l'an dernier (après redressement). En effet, un total de dépenses imprévues de 584 millions \$ sont apparues, en particulier au titre de l'équité salariale, des services de garde et des nouvelles mesures du budget 2011-2012. La croissance des revenus est prévue à 4,8 % en 2011-2012 et de 5,0 % en moyenne pour les deux années suivantes, aidée en cela par les deux hausses déjà annoncées d'un point de pourcentage de la TVQ.

En ce qui a trait au déficit plus élevé de \$900 millions pour l'année 2011-2012, nous ne sommes pas inquiets outre mesure. En effet, les prévisions de croissance économique retenues pour l'exercice budgétaire nous apparaissent extrêmement conservatrices avec une hausse prévue de seulement 3,9% du PIB nominal par rapport à notre prévision de près de 5%. Si notre prévision se concrétise, la hausse du déficit prévue pour 2011-2012 sera jugulée.

À plus long terme, même si la conjoncture économique demeure favorable, il n'y a pas de place pour la complaisance. Le vieillissement de la population québécoise pourrait nécessiter des sources de revenus supplémentaires après 2013-2014. En ce sens, nous considérons le Plan Nord comme un élément stratégique pour assurer le développement économique à long terme du Québec. En marge des tragédies naturelles qui ont récemment frappée le Japon, plusieurs pays s'interrogent sur la place à accorder au nucléaire pour ce qui est de leur approvisionnement électrique. Plus particulièrement, la remise en question du nucléaire chez nos voisins du sud représente selon nous une opportunité pour le Québec de revoir sa stratégie de développement de son potentiel énergétique. Le contexte actuel mondial justifie non seulement la mise en place du Plan Nord mais aussi son accélération.

Puisque les agences de crédit deviennent de plus en plus pointilleuses et les investisseurs plus sélectifs, le Québec se devait, à cause de son niveau d'endettement élevé, de maintenir un plan crédible pour un retour à l'équilibre budgétaire, ainsi que d'entamer la mise en place de mesures incitant à des prises de retraite plus tardives. En ce sens, nous considérons le Budget 2011 comme mission accomplie.

Stéfane Marion

Cadre financier du gouvernement du Québec – Budget 2011-2012⁽¹⁾
 (en millions de dollars)

	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
Revenus budgétaires						
Revenus autonomes	46 925	50 336	53 883	56 351	58 311	60 296
Variation en %	6,3	7,3	7,0	4,6	3,5	3,4
Transferts fédéraux ⁽²⁾	15 451	15 039	15 204	15 736	16 313	17 043
Variation en %	1,9	-2,7	1,1	3,5	3,7	4,5
Total des revenus budgétaires	62 376	65 375	69 087	72 087	74 624	77 339
Variation en %	5,2	4,8	5,7	4,3	3,5	3,6
Dépenses budgétaires						
Dépenses de programmes	-59 819	-61 284	-62 113	-63 325	-65 510	-67 836
Variation en %	2,4	2,4	1,4	2,0	3,5	3,6
Service de la dette	-6 934	-7 794	-8 646	-9 334	-9 333	-9 499
Variation en %	13,4	12,4	10,9	8,0	0,0	1,8
Total des dépenses budgétaires	-66 753	-69 078	-70 759	-72 659	-74 843	-77 335
Variation en %	3,5	3,5	2,4	2,7	3,0	3,3
Résultats nets des entités consolidées	1 209	1 143	1 119	655	742	972
Provision pour éventualités	-300	-300	-200	—	—	—
Solde des mesures à identifier	—	—	300	1 025	1 025	1 025
SURPLUS (DÉFICIT)	-3 468	-2 860	-453	1 108	1 548	2 001
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations						
- Versements réguliers	-732	-940	-1 047	-1 108	-1 203	-1 336
- Hausse du prix de l'électricité patrimoniale					-315	-630
- Redevances minières, pétrolières et gazières					-30	-35
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	-4 200	-3 800	-1 500	0	0	0

(1) La présentation du cadre financier quinquennal du gouvernement incorpore les mesures du Plan de retour à l'équilibre budgétaire ainsi que les fonds spéciaux créés au cours de la dernière année, soit le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT), le Fonds pour le financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS) et le fonds relatif à l'administration fiscale (FRAP).

(2) La loi sur les arrangements fiscaux déterminant les formules des paiements de péréquation, du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux est légiférée jusqu'en 2013-2014. La projection de ces transferts, à compter de 2014-2015, a été effectuée en maintenant les formules en vigueur.

Depuis l'année financière 2009-2010, le gouvernement consolide la dette contractée en leur nom propre par les établissements des réseaux et les éléments du passif qui étaient évalués sur la base de l'année civile le sont maintenant sur une base d'année financière. Ces changements expliquent en grande partie le redressement de la dette brute projetée au 31 mars 2011 de 160,1 milliards \$ à 163,3 milliards \$. Ceci dit, le gouvernement maintient son objectif de réduire le ratio des déficits cumulés (passifs moins l'ensemble des actifs) au PIB à 17% en 2025-2026, comparativement à 35,1% au 31 mars 2011. Non seulement, ce ratio est appelé à décroître mais aussi celui du montant en terme absolu des déficits cumulés. Entre 2012-2013 et l'année fiscale 2015-2016, le niveau est projeté décroître de 4% en ce qui a trait à la dette brute. Pour atteindre ces objectifs de

réduction de l'endettement, le gouvernement annonce qu'il effectuera des versements additionnels au Fonds de générations à compter de 2014-2015 provenant de l'augmentation des redevances minières, pétrolières et gazières.

Le programme de financement du gouvernement est prévu totaliser 17,4 milliards \$ en 2011-2012. Il aurait été de 20,3 milliards \$ n'eût été du financement par anticipation effectué en 2010-2011. Le programme d'emprunt prévu pour l'année financière 2011-2012 inclut un montant de 9,2 milliard \$ qui servira au remboursement d'emprunts venant à échéance. Les besoins bruts d'emprunts pour Financement Québec sont prévus à 3,5 milliards \$, ceux du Fonds de Financement à 4,5 milliard \$, alors que les emprunts pour le Fonds consolidé du revenu devraient atteindre 9,4 milliard \$. Si les conditions de marché s'y prêtent, on peut s'attendre à ce que le gouvernement en profite pour réaliser du financement par anticipation. Sur la base de l'expérience des années passées, un montant variant entre 2.9 et 3.5 milliards \$ ne serait pas surprenant. Dans un tel contexte, les emprunts totaux pourraient bien avoisiner les 20,6 milliards \$. Pour l'année financière 2012-2013, le programme de financement du gouvernement prévoit des emprunts bruts de 15 milliards \$. En 2010-2011, 57 % des emprunts réalisés avaient une échéance de 6 à 10 ans, 39,1% de plus de 10 ans et 3.9% de 5 ans et moins. Au 31 mars 2011, l'échéance moyenne de la dette devrait être de 11 ans.